



CONDITIONS GENERALES D'ABONNEMENT AU PROGRAMME MYBUBELLY CHOIX APPLICABLES A COMPTER DU 20 MAI 2020

ARTICLE 1 : DEFINITIONS

Dans le cadre des présentes conditions générales d'abonnement au programme MyBuBelly CHOIX, les termes utilisés ci-après ont les significations suivantes, qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel :

- « **Abonnée** » : désigne toute femme de plus de 18 ans répondant aux prérequis définis à l'article 4 ayant créé un Compte et accédant aux Services du Programme CHOIX à titre personnel et non en sa qualité de professionnel ;
- « **Application** » : désigne l'application de suivi proposée par MyBuBelly permettant d'accéder aux Services du Programme CHOIX et disponible sur Apple Store et Android uniquement en français et en anglais. L'Application comprend l'infrastructure ainsi que le contenu, notamment les textes, sons, images fixes ou animées, vidéos et bases de données. L'Application et la partie spécifique dédiée au Programme MyBuBelly CHOIX se nomment « **PROGRAMME CHOIX** » ;
- « **Box Maison** » : désigne les deux types de box, la box « **GARCON** » ou la box « **FILLE** » du premier mois de traitement, contenant les Produits ainsi qu'une pochette en jean pour ranger et transporter les Produits, qui sont proposées par MyBuBelly dans le cadre de l'abonnement au Programme CHOIX. Les Abonnées sont informées que les modes d'emploi des Produits sont disponibles sur l'Application ;
- « **Box tiroir** » : désigne les deux types de box, la box « **GARCON** » ou la box « **FILLE** » contenant les Produits pour les mois suivants le premier mois de traitement, proposés par MyBuBelly dans le cadre de l'abonnement au Programme CHOIX ;
- « **Box** » : désigne à la fois les Box Maison et les Box tiroirs ;
- « **Compte** » : désigne le compte de l'Abonnée, créé dans les conditions prévues à l'article 5 des Conditions Générales d'Abonnement au Programme CHOIX accessible à partir du Site Internet et de l'Application et permettant à l'Abonnée d'accéder et d'utiliser les Services du Programme CHOIX ;
- « **Conditions Générales d'Abonnement au Programme CHOIX** » : désigne les présentes conditions générales d'abonnement au Programme CHOIX définissant les conditions et les modalités de l'abonnement au Programme CHOIX ;
- « **Conditions Générales d'Utilisation du Programme CHOIX** » : désigne les conditions générales définissant les conditions et les modalités d'utilisation du Programme CHOIX ;
- « **Fournisseurs** » : désigne les fournisseurs des Produits ;

- « **Identifiants** » : désigne le nom de l'Abonnée ou le pseudonyme qu'elle aura choisi (login), ainsi que le code confidentiel ou mot de passe permettant à l'Abonnée d'accéder à son Compte ;
- « **MyBuBelly** » : désigne la société MyBuBelly, société par actions simplifiée au capital de 267.225,00 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 827 691 072 et dont le siège social est situé 45 rue de Monceau 75008 Paris qui édite le Site Internet et l'Application et propose les Services du Programme CHOIX aux Abonnées ;
- « **Produits** » : désigne les divers produits et éléments contenus dans la Box Maison et dans les Box tiroirs ;
- « **Programme CHOIX** » : désigne le programme proposé par MyBuBelly permettant aux Abonnées de favoriser de façon naturelle l'obtention du sexe de leur enfant et d'accéder aux Services du Programme CHOIX ;
- « **Services du Programme CHOIX** » : désigne les services proposés par MyBuBelly dans le cadre du Programme CHOIX à partir du Site Internet et/ou via l'Application utilisables grâce aux Box. Les Services du Programme CHOIX comprennent :
 - o Un coaching personnalisé qui accompagne et soutient au quotidien les Abonnées (futures mamans) dans leur période de préconception (par téléphone, email et chatonline) ;
 - o Un service global incluant toute une équipe présente au quotidien (coachs spécialisés, équipe technique, équipe logistique) et des produits de qualité (compléments alimentaires, tests d'ovulation, tests de PH) ;
 - o Un coaching spécifique au Programme MyBuBelly CHOIX permettant aux Abonnées ayant souscrit à ce programme de mettre toutes les chances de leur côté pour avoir une fille ou un garçon ;
- « **Site Internet** » : désigne le site internet de MyBuBelly disponible à l'adresse suivante : <http://www.mybubelly.com>, en français et en anglais, et à partir duquel les Abonnées peuvent s'abonner et accéder aux Services du Programme CHOIX. Le Site Internet comprend l'infrastructure ainsi que le contenu, notamment les textes, sons, images fixes ou animées, vidéos et bases de données. La partie spécifique du Site Internet dédiée au Programme MyBuBelly CHOIX se nomme « **PROGRAMME CHOIX** » ;
- « **Smartphone** » : désigne les téléphones mobiles intelligents permettant d'accéder à des applications par l'intermédiaire d'un réseau internet ;
- « **Tablette** » : désigne les écrans tactiles permettant d'accéder à des applications par l'intermédiaire d'un réseau internet.

ARTICLE 2 : OBJET - OPPOSABILITE

Les Conditions Générales d'Abonnement au Programme CHOIX ont pour objet de définir les conditions et les modalités d'abonnement au Programme CHOIX par les Abonnées.

Les Conditions Générales d'Abonnement au Programme CHOIX sont systématiquement portées à la connaissance des Abonnées pour leur permettre de s'abonner au Programme CHOIX. Elles s'appliquent de façon exclusive à toutes les demandes d'abonnement au Programme CHOIX acceptées par MyBuBelly et prévalent sur toutes autres conditions, à l'exception de celles qui ont été acceptées expressément par MyBuBelly. Par conséquent, toutes autres conditions n'engagent MyBuBelly qu'après confirmation écrite de sa part.

IMPORTANT : NOTE AUX ABONNÉES

TOUT ABONNEMENT AU PROGRAMME CHOIX IMPLIQUE L'ACCEPTATION EXPRESSE, PREALABLE, PLEINE ET ENTIERE PAR L'ABONNÉE DES CONDITIONS GENERALES D'ABONNEMENT AU PROGRAMME CHOIX. EN COCHANT LA CASE : « J'ai lu et j'accepte les conditions générales d'abonnement du Programme CHOIX » ET EN LES ACCEPTANT LORS DE SON ABONNEMENT AU PROGRAMME CHOIX, L'ABONNÉE RECONNAIT QU'ELLE EST TENUE PAR L'ENSEMBLE DES CONDITIONS GENERALES DU PROGRAMME CHOIX.

MyBuBelly se réserve le droit de modifier, à tout moment, les Conditions Générales d'Abonnement au Programme CHOIX, afin notamment de prendre en compte toute évolution légale, jurisprudentielle, éditoriale, fonctionnelle et/ou technique. La version qui prévaut est celle qui est accessible en ligne au jour de la validation de l'abonnement au Programme CHOIX. Tout abonnement au Programme CHOIX par l'Abonnée après publication des Conditions Générales d'Abonnement au Programme CHOIX modifiées vaut acceptation par cette dernière des nouvelles Conditions Générales d'Abonnement au Programme CHOIX.

ARTICLE 3 : OFFRES D'ABONNEMENT AU PROGRAMME CHOIX

3.1- MyBuBelly informe les Abonnées que l'abonnement au Programme CHOIX comprend la mise à disposition des Services du Programme CHOIX de MyBuBelly ainsi que la livraison des Box.

3.2- Les offres d'abonnement au Programme CHOIX sont valables tant qu'elles sont accessibles sur le Site Internet et/ou sur l'Application dans le monde entier.

Les informations relatives aux Services du Programme CHOIX, de quelque nature qu'elles soient, fournies par MyBuBelly sont celles figurant sur le Site Internet et/ou l'Application au jour de l'abonnement au Programme CHOIX.

Les Abonnées reconnaissent et acceptent que les Services du Programme CHOIX sont uniquement disponibles en français et en anglais.

Les Services du Programme CHOIX pouvant être amenés à évoluer, MyBuBelly se réserve le droit de modifier les spécifications, les caractéristiques et le contenu des offres d'abonnement au Programme CHOIX, pour quelque cause que ce soit ou de retirer l'un des Services du Programme CHOIX de ses offres d'abonnement au Programme CHOIX.

Ces modifications et/ou retraits pourront intervenir à tout moment sans préavis, y compris après la souscription de l'abonnement au Programme CHOIX par les Abonnées si ces modifications résultent de l'application de normes, textes ou règlements quelques qu'ils soient et/ou en cas de problème, notamment technique, liés aux Services du Programme CHOIX. Le cas échéant, les Abonnées en seront informées par MyBuBelly et l'abonnement au Programme CHOIX pourra être résilié par l'Abonnée.

Enfin, MyBuBelly se réserve le droit d'apporter des améliorations, de corriger toute erreur ou omission sur le contenu des offres d'abonnement au Programme CHOIX.

3.3- Les Box proposées permettant d'utiliser les Services du Programme CHOIX sont celles figurant sur le Site Internet au jour de l'abonnement au Programme CHOIX.

Les informations relatives aux Box sont fournies par MyBuBelly à travers ses documents commerciaux et/ou sont visibles sur le Site Internet et l'Application.

MyBuBelly fait ses meilleurs efforts pour que la représentation graphique des Box et des Produits soit la plus fidèle possible. Toutefois, il est possible que la perception par les Abonnées de la représentation photographique ne corresponde pas exactement à la réalité. Le cas échéant, la responsabilité de MyBuBelly ne saurait être engagée, lesdites représentations graphiques n'ayant aucune valeur contractuelle.

La disponibilité des Box peut varier rapidement en fonction du nombre d'abonnement au Programme CHOIX. MyBuBelly fait donc ses meilleurs efforts pour mettre régulièrement à jour les informations relatives à la disponibilité. En conséquence, MyBuBelly ne saurait être tenue responsable d'un défaut de mise à jour des informations relatives à l'état du stock.

En cas d'indisponibilité de la Box Maison après souscription de l'abonnement au Programme CHOIX, MyBuBelly en informera les Abonnées par email et leur indiquera qu'elles recevront à la place pour le premier mois la Box tiroir accompagnée de la pochette en jean. La Box Maison sera envoyée pour le second mois avec les seuls Produits (sans la pochette en jean).

MyBuBelly se réserve le droit de modifier les Produits et/ou les Box, en fonction notamment des contraintes liées aux Fournisseurs et ce, sans préjudice des abonnements au Programme CHOIX souscrits par les Abonnées.

Par ailleurs, les Produits et/ou les Box pouvant être amenés à évoluer, MyBuBelly se réserve le droit de modifier les spécifications, les caractéristiques et le contenu des Produits et/ou des Box, si ces modifications résultent de l'application de normes, textes ou règlements quels qu'ils soient applicables aux Produits et/ou aux Box. Ces modifications et/ou retraites pourront intervenir à tout moment sans préavis, y compris après la souscription de l'abonnement au Programme CHOIX par les Abonnées. Dans une telle situation, MyBuBelly en informera les Abonnées par tout moyen. Les Abonnées pourront alors demander un remboursement.

ARTICLE 4 : PREREQUIS

ATTENTION : NOTE AUX ABONNÉES

LES SERVICES DU PROGRAMME CHOIX PROPOSES PAR MYBUBELLY PEUVENT NE PAS ETRE ADAPTES A CERTAINES PERSONNES NOTAMMENT AUX PERSONNES SOUFFRANT DE PATHOLOGIES PARTICULIERES.

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE CONSULTER SON MEDECIN PREALABLEMENT A TOUT ABBONNEMENT AU PROGRAMME CHOIX ET/OU A TOUTE UTILISATION DES PRODUITS ET/OU DES BOX.

EN OUTRE, EN CAS D'UTILISATION DES SERVICES DU PROGRAMME CHOIX PENDANT PLUS DE SEPT (7) MOIS CONSECUTIFS, LES ABONNEES PEUVENT, SI ELLES LE SOUHAITENT CONSULTER LEUR MEDECIN. CEPENDANT, IL S'AGIT LA D'UNE SIMPLE RECOMMANDATION ET LE PROGRAMME MYBUBELLY CHOIX PEUT ETRE UTILISE AU-DELA DE SEPT (7) MOIS.

4.1- Pour pouvoir s'abonner aux Services du Programme CHOIX, il est nécessaire que les Abonnées :

- possèdent un Smartphone et/ou ou une Tablette connectés à un réseau internet ;
- accèdent au Site Internet ;
- créent un Compte selon les modalités prévues à l'article 5 des Conditions Générales d'Abonnement au Programme CHOIX.

4.2- Les Abonnées garantissent avoir la pleine capacité juridique pour s'abonner et notamment :

- avoir la majorité légale ;
- être en bonne santé physique et psychologique. **En cas de doute, les Abonnées sont invitées à consulter leur médecin avant de s'abonner ;**
- **ne pas être enceintes ;**

- **ne pas souffrir de diabète, d'insuffisance cardiaque, d'insuffisance rénale et/ou plus généralement de toute pathologie nécessitant un régime alimentaire spécifique ;**
- **ne pas allaiter ;**
- ne pas être un concurrent de MyBuBelly et/ou ne pas s'abonner et utiliser les Box aux fins de concurrencer MyBuBelly de manière frauduleuse et/ou de manière à nuire aux intérêts de MyBuBelly ;
- être capables juridiquement et avoir la pleine possession de leurs moyens intellectuels ou cognitifs (et notamment ne pas être en état de dépendance, sous tutelle et/ou sous curatelle...)
- ne pas utiliser les Services du Programme CHOIX et/ou les Box à des fins professionnelles et/ou commerciales et notamment aux fins de pratiques illégales de la médecine.

4.3- MyBuBelly ne saurait être tenue responsable en cas d'abonnement au Programme CHOIX par des personnes ne répondant pas aux conditions prévues aux articles 4.1 et 4.2 des Conditions Générales d'Abonnement au Programme CHOIX.

ARTICLE 5 : ABONNEMENT AU PROGRAMME CHOIX

La souscription à l'abonnement au Programme CHOIX permet aux Abonnées d'accéder aux Services du Programme CHOIX pendant la durée de la souscription.

MyBuBelly rappelle que les Services du Programme CHOIX ne sont disponibles qu'en français et en anglais et qu'il est recommandé de les utiliser pendant une durée consécutive d'au moins trois (3) mois.

Les Abonnées qui désirent s'abonner garantissent qu'elles agissent à titre personnel, pour leur compte et sont pleinement habilitées à utiliser les moyens de paiement et que ces moyens de paiement donnent accès à des fonds suffisants pour couvrir tous les coûts résultant de l'abonnement au Programme CHOIX.

MYBUBELLY se réserve le droit de refuser les abonnements au Programme CHOIX (i) en cas d'indisponibilité des Services du Programme CHOIX, (ii) d'existence d'un différend entre l'Abonnée et MyBuBelly quant à un abonnement antérieur et/ou au paiement de factures de MyBuBelly, (iii) si l'Abonnée a une activité concurrente à celle de MyBuBelly et/ou si elle s'abonne dans le but de développer une activité concurrente à celle de MyBuBelly.

5.1- Souscription à l'abonnement au Programme CHOIX

5.1.1- Avant de s'abonner à partir du Site Internet et/ou de l'Application, les Abonnées doivent choisir entre le programme « **FILLE** » et le programme « **GARCON** ». Elles accèdent alors à une page récapitulative intitulée « *la méthode MyBuBelly pour avoir une fille* » ou « *la méthode MyBuBelly pour avoir un garçon* » contenant divers détails sur le programme, son fonctionnement, sa durée, le coaching et le comité d'experts ainsi que sur le tarif de l'abonnement et les modalités d'inscription.

Les Abonnées sont alors invitées à cliquer sur le lien « *Je m'abonne pour avoir une fille* » ou sur le lien « *Je m'abonne pour avoir un garçon* » et elles sont ensuite dirigées sur la page d'accueil de la fiche d'inscription du programme choisi et doivent lire les informations sur le tarif de l'abonnement ainsi que les informations préalables sur le programme puis cliquer sur l'onglet « *C'est parti !* ».

Les Abonnées arrivent sur le premier formulaire de création du Compte et doivent renseigner les informations suivantes :

- Nom
- Prénom
- Email
- Confirmation de l'email
- Numéro de téléphone

- Confirmation du numéro de téléphone
- Mot de passe
- Confirmation du mot de passe

puis cliquer sur l'onglet « *Je valide* ».

Ensuite, les Abonnées accèdent à un nouveau formulaire où elles doivent renseigner les informations suivantes :

- Date de naissance (jj/mm/aaaa)
- Nombre d'enfants
- Fuseau horaire

puis cliquer sur l'onglet « *Etape suivante* ».

Enfin, les Abonnées accèdent au formulaire concernant l'adresse de facturation et de livraison.

S'agissant de l'adresse de facturation, les Abonnées doivent renseigner les informations suivantes :

- adresse
- complément
- code postal
- ville
- pays

S'agissant de l'adresse de livraison :

- les Abonnées ont le choix entre différents lieux de livraison et devront choisir entre une livraison :
 - à domicile
 - sur le lieu de travail
 - sur le lieu de vacances
 - en points de retrait avec Colissimo Point Retrait
 - en Points Relais® avec Mondial Relay
- puis, les Abonnées doivent, au choix :
 - cocher la case « *Même adresse que facturation* »
 - choisir un point de retrait ou un Point Relais®
 - renseigner les informations de livraison suivantes :
 - adresse
 - complément
 - code postal
 - ville
 - pays

et cliquer sur l'onglet « *Valider cette adresse* ».

Une page est alors générée :

- récapitulant l'ensemble des informations de livraison saisies par les Abonnées ;
- informant les Abonnées qu'elles souscrivent à un abonnement payant sans engagement ;

puis les Abonnées devront cliquer sur l'onglet « *Je valide* ».

Enfin, les Abonnées accèdent à une page récapitulative les invitant à cocher les cases :

- « J'ai lu et j'accepte les conditions générales d'abonnement au Programme CHOIX, la politique de confidentialité MyBuBelly et les conditions de livraison » ;
- « Être parfaitement informé(e) que des données de santé me concernant peuvent être collectées pour les finalités du service, et consentir à la collecte par et/ou à la communication aux coachs de MyBuBelly de ces données de santé pour ces mêmes finalités » ;
- « Renoncer expressément à mon droit de rétractation » ;

et devront cliquer sur l'onglet « *Je valide* ».

Les Abonnées accèdent alors à une page de confirmation de la création du Compte avec un rappel des informations personnelles renseignées qu'elles peuvent modifier et/ou valider en cliquant sur l'onglet « *Je modifie* » ou « *Je valide* ».

Elles sont alors dirigées sur la page de paiement de l'abonnement sur laquelle elles pourront :

- accéder à un récapitulatif de paiement comprenant notamment
 - la référence de la commande
 - le prix de la Box
 - les frais de port
 - le montant à régler
- renseigner un code promotion le cas échéant;
- procéder au paiement de l'abonnement soit par module bancaire soit par PayPal (selon les modalités prévues à l'article 7 des Conditions Générales d'Abonnement au Programme CHOIX).

Enfin, les Abonnées accèdent à la page de confirmation du paiement.

L'abonnement au Programme CHOIX ne deviendra définitif qu'à compter de la réception et de l'encaissement par MyBuBelly du paiement effectué par les Abonnées selon les modalités prévues à l'article 7 des Conditions Générales d'Abonnement au Programme CHOIX.

5.1.2. Les Abonnées s'engagent à fournir des informations vraies, exactes, à jour et complètes sur leur identité, conformément à l'article 6-II de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 sur la confiance dans l'économie numérique. Elles s'engagent notamment à ne pas créer une fausse identité de nature à induire MyBuBelly ou les tiers en erreur et à ne pas usurper l'identité d'une autre personne morale ou physique et à mettre immédiatement à jour les données qu'elles ont communiquées en cas de modification desdites données.

Dans l'hypothèse où les Abonnées fourniraient des informations fausses, inexactes, erronées, périmées, incomplètes, trompeuses ou de nature à induire en erreur, MyBuBelly pourra, immédiatement sans préavis ni indemnité, suspendre ou résilier leur Compte et leur refuser l'accès, de façon temporaire ou définitive au Site Internet et/ou à l'Application et/ou aux Services du Programme CHOIX. Par ailleurs, la responsabilité de MyBuBelly ne pourra en aucun cas être recherchée en cas d'inexécution et/ou d'exécution partielle de l'abonnement au Programme CHOIX liée à la fourniture d'informations de cette nature.

5.1.3. Le Compte est accessible par les Abonnées par le biais de leurs Identifiants, lesquels sont placés sous leur responsabilité exclusive. Ces dernières s'obligent à les conserver secrets et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit. Si l'un des éléments de l'Identifiant est perdu ou volé, elles devront informer sans délai MyBuBelly qui procédera alors à l'annulation et/ou la mise à jour de l'Identifiant concerné.

La sauvegarde de la confidentialité du mot de passe confié aux Abonnées relève de l'entière responsabilité de ces dernières. A cet égard, les Abonnées sont tenues de s'assurer, à l'issue de chaque session, qu'elles se sont

effectivement déconnectées du Site Internet et/ou de l'Application, en particulier lorsqu'elles accèdent au Site Internet à partir d'un ordinateur public.

5.1.4. En cas de perte de leur mot de passe, les Abonnées ont la possibilité de demander un nouveau mot de passe depuis leur Compte en cliquant sur le lien « *mot de passe oublié* ».

5.1.5. À tout moment qu'elles jugent opportun, les Abonnées inscrites peuvent décider de désactiver leur Compte selon les modalités prévues à l'article 13 des Conditions Générales d'Abonnement au Programme CHOIX.

5.2 - Codes promotionnels

Dans le cadre d'opérations commerciales promotionnelles ou d'un partenariat avec une entreprise, toute personne n'ayant pas déjà participé au Programme CHOIX peut bénéficier d'un code promotionnel lors de son abonnement.

Le cas échéant, les futures Abonnées bénéficieront d'une réduction sur le prix mensuel de l'abonnement au Programme CHOIX pendant la durée définie lors de l'opération promotionnelle. La réduction du code promotionnel peut varier en fonction des offres promotionnelles et/ou des partenariats.

Pour cela, les futures Abonnées doivent renseigner le code promotionnel dont elles souhaitent bénéficier au moment du paiement de leur commande, tel que décrit à l'article 5.1.1 des Conditions Générales d'Abonnement au Programme CHOIX.

La réduction sera alors automatiquement déduite du prix mensuel de l'abonnement au Programme CHOIX.

Les Abonnées sont informées qu'un code promotionnel ne peut se cumuler avec un autre code promotionnel sur une même période d'abonnement.

5.3- Codes DUO et parrainage

5.3.1- Code DUO

Toute Abonnée dont l'abonnement est en cours peut recommander à de futures Abonnées de suivre le Programme CHOIX. Les Abonnées reconnaissent et acceptent que cette recommandation doit être faite à une personne qu'elles connaissent personnellement (famille, ami(e), entourage).

Le cas échéant, les Abonnées qui recommandent mais aussi les Abonnées recommandées bénéficieront d'une réduction de DIX POUR CENT (10%) sur le prix mensuel de l'abonnement au Programme CHOIX pendant toute la durée de leur abonnement.

Pour cela, les Abonnées qui recommandent et qui sont en cours d'abonnement doivent adresser un email à MyBuBelly à l'adresse suivante : eve@mybubelly.com avec leur nom, prénom et adresse email ainsi que le nom, le prénom et l'adresse email de la future Abonnée.

Un code DUO sera alors transmis à l'Abonnée qui recommande et un autre code DUO (différent de celui de l'Abonnée) à la future Abonnée.

Le code DUO sera valable durant toute la durée de l'abonnement de l'Abonnée qui recommande et/ou de l'Abonnée recommandée et ce :

- pour l'Abonnée recommandée dès son inscription;

- pour l'Abonnée qui recommande, à compter de la prochaine réception de sa Box sans effet rétroactif. Par exemple, si l'Abonnée est en Box 6, le code DUO sera valable à partir de la Box 7 puis pour les Box suivantes.

Les Abonnées sont informées que :

- le code DUO ne peut se cumuler avec un autre code promotionnel sur une même période d'abonnement ;
- un seul code DUO ne peut être attribué par Abonnée. En conséquence, les Abonnées ne peuvent pas cumuler plusieurs codes DUO.

5.3.2- Parrainage

Toute personne peut parrainer de futures Abonnées.

Les Abonnées parrainées bénéficieront ainsi d'une réduction sur le prix mensuel de l'abonnement au Programme Choix.

- Parrainage par une ancienne Abonnée :

Une ancienne Abonnée voulant parrainer une proche doit adresser un email à MyBuBelly à l'adresse suivante : eve@mybubelly.com avec le nom, le prénom et l'adresse email de l'Abonnée parrainée.

Un code parrainage sera alors transmis à l'ancienne Abonnée voulant parrainer une proche. Cette dernière pourra ainsi le transmettre à l'Abonnée parrainée, afin qu'elle puisse le renseigner au moment de son abonnement.

L'Abonnée parrainée bénéficiera ainsi d'une réduction de 10 pour cent (10%) sur le prix mensuel de l'abonnement au Programme Choix.

Le code parrainage sera identique chaque mois du programme et sera valable dès la première Box puis durant toute la durée de l'abonnement de l'Abonnée parrainée.

Les Abonnées sont informées que le code parrainage ne peut se cumuler avec un autre code promotionnel. Cependant, une Abonnée qui a été parrainée et bénéficie donc déjà des 10% du code parrainage pourra parrainer elle-même une proche et bénéficier du code DUO de telle sorte qu'elle bénéficiera de 20% de réduction dès la commande de sa prochaine Box. Ainsi, une Abonnée bénéficiant de l'offre parrainage (donc parrainée à son inscription) et qui parraine à son tour une proche alors qu'elle est en Box 5 aura droit à une réduction de 20% à partir de la Box 6 jusqu'à la fin de son programme.

- Parrainage par une personne n'ayant pas été déjà Abonnée :

Uniquement dans le cadre d'une opération promotionnelle ou d'un partenariat avec une entreprise, toute personne n'ayant pas déjà participé au Programme CHOIX et/ou Programme FERTILITY peut parrainer de futures Abonnées.

Pour cela, la personne voulant en parrainer une autre doit adresser un email à MyBuBelly à l'adresse suivante : eve@mybubelly.com avec le nom, le prénom et l'adresse email de l'Abonnée parrainée et/ou avec le code qui lui a été communiqué par une entreprise partenaire et/ou directement par MyBuBelly dans le cadre d'une opération promotionnelle, afin de bénéficier de l'offre de parrainage.

Un code parrainage sera alors transmis à la personne voulant en parrainer une autre. Cette dernière pourra ainsi le transmettre à l'Abonnée parrainée, afin qu'elle puisse le renseigner au moment de son abonnement.

La réduction de l'offre parrainage peut varier en fonction des offres promotionnelles et/ou des partenariats.

Le code parrainage sera identique chaque mois du programme et sera valable dès la première Box puis durant toute la durée de l'abonnement de l'Abonnée parrainée.

Les Abonnées sont informées que le code parrainage ne peut se cumuler avec un autre code promotionnel. Cependant, une Abonnée qui a été parrainée et bénéficie donc déjà d'une réduction avec un code parrainage pourra parrainer elle-même une proche et bénéficier du code DUO de telle sorte qu'elle bénéficiera d'une réduction combinant sa réduction parrainage et son code DUO, et cela dès la commande de sa prochaine Box.

Par exemple, une Abonnée qui bénéficie déjà de 10% du code parrainage parce qu'elle a été parrainée à son inscription et qui parraine à son tour une proche alors qu'elle est en Box 5 aura droit à une réduction de 20% à partir de la Box 6 jusqu'à la fin de son programme.

5.4- Achats dans le cadre du Programme CHOIX

En plus de souscrire à l'abonnement, MyBuBelly propose à ses Abonnées la possibilité d'acheter directement à partir de leur Compte :

- des boites contenant les tests d'ovulation (identiques à celles contenues dans les Box) ;
- et/ou des compléments alimentaires à destination du futur papa pour booster la fertilité de celui-ci (identiques à ceux contenus dans la box du Programme FERTILITY, à savoir une (1) boîte de MyBuB FERTILITY HOMME et une (1) boîte de MyBuB VITALITY DUO HOMME).

Les Abonnées sont informées que :

- elles doivent impérativement avoir un Compte actif et suivre le programme dans le cadre de leur abonnement au Programme CHOIX pour pouvoir effectuer l'achat d'une boîte contenant dix (10) tests d'ovulation supplémentaires et/ou d'un (1) pack de deux boites (2) de compléments alimentaires, tout achat hors abonnement ou en cas d'arrêt d'abonnement ou par des non-Abonnées étant impossible ;
- le prix d'achat d'une (1) boîte contenant dix (10) tests d'ovulation supplémentaires et/ou de chaque pack de deux (2) boîtes de compléments alimentaires, qui est indiqué sur le Site internet au moment de l'achat, n'est pas compris dans le prix de l'abonnement au Programme CHOIX ;
- des frais de transport supplémentaires sont à prévoir et seront indiqués au moment de l'achat ;
- une (1) seule boîte contenant dix (10) tests d'ovulation supplémentaires peut être achetée par mois durant l'abonnement au Programme CHOIX ;
- seulement un (1) pack de (2) boites de compléments alimentaires peut être acheté mensuellement durant l'abonnement au Programme CHOIX.

En outre, les Abonnées reconnaissent et acceptent que l'ensemble des dispositions et plus particulièrement les dispositions des articles 6, 7, 8, 9, 10 et 11 des Conditions Générales d'Abonnement au Programme CHOIX s'appliquent également à l'achat des boîtes contenant les tests d'ovulation et/ou des packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires.

ARTICLE 6 : CONDITIONS FINANCIERES

Les Abonnées sont informées que l'abonnement aux Services du Programme CHOIX est payant et que le prix d'achat d'une (1) boîte contenant dix (10) tests d'ovulation supplémentaires et/ou des packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires, n'est pas compris dans le prix de l'abonnement au Programme CHOIX.

Le prix de l'abonnement aux Services du Programme CHOIX ainsi que le prix d'achat d'une (1) boîte contenant dix (10) tests d'ovulation supplémentaires et/ou des packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires sont ceux indiqués sur le Site Internet au jour de la souscription à l'abonnement au Programme CHOIX et/ou de l'achat, toutes taxes comprises (et incluant notamment la taxe éco-participation), frais de port inclus pour les livraisons des Box en France Métropolitaine, en France d'Outre-Mer, en Union Européenne, à Monaco, en Suisse et au Royaume-Uni.

Les livraisons de la boîte contenant les tests d'ovulation et/ou du pack de deux (2) boîtes de compléments alimentaires se feront automatiquement par Chronopost. Les frais de port sont donc à la charge des Abonnées.

Pour les autres pays, les Abonnées sont informées que les frais de port sont à leur charge et dépendent du mode de livraison choisi, du poids du colis et du lieu de livraison.

Les frais de port sont accessibles dans la rubrique « *Livraisons et retours* » du Site Internet. Ils sont ensuite précisés aux Abonnées avant la validation de leur abonnement au Programme CHOIX et/ou avant l'achat de la boîte contenant les tests d'ovulation et/ou du pack de deux (2) boîtes de compléments alimentaires dans leur récapitulatif de commande.

A noter qu'il est possible d'estimer le coût et le délai de livraison de sa Box à l'adresse suivante : <https://www.mybubelly.com/les-7-questions-pratiques/#02>

En outre, pour les livraisons en dehors de l'Union Européenne, les Abonnées sont informées que les éventuels frais de douane sont à leur charge.

Tout changement du taux applicable pourra être répercuté sur le prix après la date d'entrée en vigueur du nouveau taux applicable. Le cas échéant, MyBuBelly en informera les Abonnées.

Les tarifs des Fournisseurs de MyBuBelly étant en constante évolution, MyBuBelly se réserve le droit de modifier les prix affichés sur le Site Internet à tout moment. Le cas échéant, les Services du Programme CHOIX et/ou les boîtes contenant les tests d'ovulation et/ou les packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires seront facturés aux Abonnées au prix en vigueur au jour de la souscription à l'abonnement au Programme CHOIX et/ou de l'achat effectué au cours des trente (30) jours de l'abonnement en cours.

Les prix sont également susceptibles de varier pour des raisons commerciales (prix de lancement, de promotions ou de soldes).

ARTICLE 7 : PAIEMENT

7.1- Moyens de paiement

La souscription à l'abonnement au Programme CHOIX et/ou l'achat des boîtes contenant les tests d'ovulation et/ou des packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires sont payables :

- Par carte bancaire ou de crédit (carte bleue, carte Visa, Eurocard, Mastercard, American Express). La saisie du numéro de la carte bancaire des Abonnées, de sa date d'expiration du cryptogramme se font sur le serveur crypté qui assure la sécurité et la confidentialité des données.

MyBuBelly ne saurait être tenue responsable en cas d'usage frauduleux des moyens de paiement utilisés.

Dès la réception de la demande d'abonnement au Programme CHOIX et/ou de la demande d'achat des boîtes contenant les tests d'ovulation et/ou des packs de compléments alimentaires, une demande de débit du compte bancaire sera adressée à l'organisme payeur. L'abonnement au Programme CHOIX et/ou l'achat des boîtes contenant les tests d'ovulation et/ou des packs deux (2) boîtes de compléments alimentaires sera conclu à la réception de l'autorisation de débit du compte par l'organisme payeur.

Les cartes Electron, Maestro, e-CB et CB prépayées ne sont pas acceptées.

- En utilisant les services de PayPal disponibles sur le Site Internet. Le cas échéant, ce mode de paiement ne pourra pas être cumulé avec un autre mode de paiement.

En cas de paiement par carte bancaire ou de crédit ainsi qu'en cas de paiement par PayPal, les Abonnées seront prélevées de la somme définie au moment de la validation de leur paiement.

7.2- Factures

Les factures sont envoyées lors de la confirmation de la souscription de l'abonnement au Programme CHOIX puis, le cas échéant, à chaque renouvellement de l'abonnement au Programme CHOIX et/ou lors de la confirmation de l'achat des boîtes contenant les tests d'ovulation et/ou des packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires, par email en pièce-jointe sous format PDF aux Abonnées à l'adresse email renseignée lors de la création de leur Compte et sont disponibles à tout moment pour consultation et au téléchargement à partir du Site Internet et/ou de l'Application via leur Compte.

Les factures contiennent un récapitulatif précis de l'ensemble des informations communiquées par les Abonnées et de leurs choix : abonnement au Programme CHOIX pour le programme « **FILLE** » ou le programme « **GARCON** », type de Box (Box Maison ou Box tiroir), achat d'une (1) boîte contenant dix (10) tests d'ovulation, achat d'un (1) pack de deux (2) boîtes de compléments alimentaires, adresse de livraison de la Box, adresse email, numéro de téléphone etc....

Lors de la réception de la facture, les Abonnées devront vérifier l'ensemble de ces informations. En cas d'erreur, elles devront dès que possible contacter MyBuBelly par email à l'adresse suivante : contact@mybubelly.com.

7.3- Défaut de paiement / Retard de paiement

En cas de refus de la part de la banque d'un débit de carte bleue ou refus d'un autre moyen de paiement, l'abonnement au Programme CHOIX et/ou l'achat des boîtes contenant les tests d'ovulation et/ou de packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires ne sera pas définitif et il appartiendra aux Abonnées de contacter le service client de MyBuBelly par email à l'adresse suivante : contact@mybubelly.com afin de régler leur abonnement au Programme CHOIX par tout moyen de paiement.

Par ailleurs, le cas échéant, MyBuBelly se réserve le droit de ne pas faire droit à la demande d'abonnement au Programme CHOIX et/ou à la demande d'achat des boîtes contenant les tests d'ovulation et/ou des packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires sans que sa responsabilité ne puisse être engagée.

7.4- Réserve de Propriété

MYBUBELLY SE RESERVE LA PROPRIETE DES BOX ET DES PRODUITS LIVRES JUSQU'A L'ENCAISSEMENT EFFECTIF DE L'INTEGRALITE DU PRIX EN PRINCIPAL DE L'ABONNEMENT AU PROGRAMME CHOIX ET/OU DU PRIX EN PRINCIPAL DES BOITES CONTENANT LES TESTS D'OVULATION ET/OU DES PACKS DE DEUX (2) BOITES DE COMPLEMENTS ALIMENTAIRES, INTÉRÊTS ET ACCESSOIRES DANS LES CONDITIONS PREVUES AUX ARTICLES 2367 A 2372 DU CODE CIVIL. NE CONSTITUE PAS UN PAIEMENT AU SENS DE CETTE CLAUSE LA REMISE D'UN TITRE CREANT UNE OBLIGATION DE PAYER. LE DEFAUT DE PAIEMENT DE L'UNE QUELCONQUE DES ECHEANCES OU PARTIE DU PRIX POURRA ENTRAINER LA REVENDICATION DES BOX ET/OU DES PRODUITS VENDUS SANS QU'IL SOIT BESOIN DE LA MOINDRE MISE EN DEMEURE PREALABLE. LES DISPOSITIONS CI-DESSUS NE FONT PAS OBSTACLE, A COMPTER DE LA LIVRAISON DES BOX ET/OU DES PRODUITS, DU TRANSFERT AUX ABONNÉES DES RISQUES DE PERTE ET/OU DE DETERIORATION DES BOX ET/OU DES PRODUITS VENDUS, AINSI QUE DES DOMMAGES QU'ILS POURRAIENT OCCASIONNER. SAUF A ENGAGER LEUR PROPRE RESPONSABILITE, LES ABONNÉES S'ENGAGENT A INFORMER IMMEDIATEMENT MYBUBELLY DE TOUT FAIT LES PRIVANT DE LA DISPOSITION DES BOX ET/OU DES PRODUITS DANS LEUR INTEGRALITE.

ARTICLE 8 : MISE A DISPOSITION DES SERVICES DU PROGRAMME CHOIX / LIVRAISON DES BOX ET DES BOITES CONTENANT LES TESTS D'OVULATION ET/OU DES PACKS DE DEUX (2) BOITES DE COMPLEMENTS ALIMENTAIRES

8.1- Mise à disposition des Services du Programme CHOIX

Les Services du Programme CHOIX sont mis à disposition des Abonnées sur le Site Internet et/ou sur l'Application via leur Compte pendant une durée de trente (30) jours dès la confirmation du paiement de leur abonnement au Programme CHOIX et après expiration du délai de rétractation et/ou à compter de la renonciation à leur droit de rétractation selon les modalités prévues à l'article 9 des Conditions Générales d'Abonnement au Programme CHOIX.

Les Abonnées sont expressément informées que les Services du Programme CHOIX de MyBuBelly ne seront effectivement activés qu'après la confirmation de la réception de chaque Box en cliquant sur le bouton « *J'ai reçu ma Box* » ou bien « *J'ai reçu ma nouvelle Box* ».

8.2- Livraison des Box et des boites contenant les tests d'ovulation et/ou des packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires

Les Box et/ou les boites contenant les tests d'ovulation et/ou des packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires comprises dans le cadre de l'abonnement aux Services du Programme CHOIX seront livrées selon le mode de livraison choisi et à l'adresse renseignée par les Abonnées lors de la souscription de leur abonnement au Programme CHOIX et/ou lors de l'achat, effectué dans les trente (30) jours de l'abonnement en cours.

MyBuBelly ne saurait être tenue responsable d'un défaut et/ou retard de livraison résultant d'une erreur des Abonnées quant à leur adresse.

Sauf mise en œuvre de leur droit de rétractation selon les modalités prévues à l'article 9 des Conditions Générales d'Abonnement au Programme CHOIX et/ou en cas de non-conformité des Box et/ou des boites contenant les tests d'ovulation et/ou des packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires, les Abonnées sont informées que les Box et/ou les boites contenant les tests d'ovulation et/ou des packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires d'ores et déjà commandées et/ou reçues ne pourront pas être retournées une fois livrées ou en cours de livraison.

8.2.1- Modes de livraison

MyBuBelly propose différents modes de livraison et différents transporteurs dont le détail figure dans la rubrique « *Livraisons et retours* » du Site Internet.

MyBuBelly rappelle aux Abonnées que :

- l'adresse de livraison renseignée lors de la souscription de leur abonnement au Programme CHOIX et/ou lors de l'achat (qui peut être différente de l'adresse de facturation) doit être exacte et mentionner toutes les précisions nécessaires à une bonne livraison ;
- pour une livraison à domicile et/ou sur un lieu de vacances, les Abonnées doivent clairement renseigner lors de la souscription de leur abonnement au Programme CHOIX et/ou lors de l'achat un numéro de téléphone fixe et/ou de portable auquel elles sont facilement joignables ;
- toute nouvelle livraison résultant d'une erreur concernant les informations nécessaires à la livraison telles que (l'adresse de livraison, le lieu de livraison, l'accessibilité du lieu, le numéro de téléphone pour la prise de rendez-vous) et/ou de l'absence des Abonnées au rendez-vous fixé, sera à la charge des Abonnées. Par ailleurs, le cas échéant, MyBuBelly se réserve le droit d'annuler la livraison.

8.2.2- Délais de livraison des Box et des boîtes contenant les tests d'ovulation et/ou des packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires

Pour connaître les délais de livraison qui dépendent du mode de transport choisi ainsi que du lieu de livraison, les Abonnées ont la possibilité de se rendre dans la rubrique « *Livraison et retours* » du Site Internet et de l'Application.

Quel que soit le mode de paiement, les délais de livraison ne commencent à courir qu'à compter de la date de validation de l'abonnement au Programme CHOIX et/ou de l'achat.

Faute de réception et/ou retrait de la Box et/ou des boîtes contenant les tests d'ovulation et/ou des packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires par les Abonnées dans les délais de réception et/ou de retrait prévus en fonction de chaque mode de livraison, la Box et/ou les boîtes contenant les tests d'ovulation et/ou les packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires seront considérés comme abandonnés et ne pourront plus faire l'objet d'aucune réclamation et/ou remboursement de la part de MyBuBelly.

8.2.3- Retards – Défauts de livraison des Box et des boîtes contenant les tests d'ovulation et/ou des packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires

En cas de retard de livraison des Box et/ou les boîtes contenant les tests d'ovulation et/ou des packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires (qui en tout état de cause devra intervenir dans les trente (30) jours de la souscription à l'abonnement au Programme CHOIX en cours et/ou de l'achat), les Abonnées sont invitées à en informer MyBuBelly par email à l'adresse suivante : contact@mybubelly.com.

Par ailleurs, en cas de retard de livraison des Box et/ou des boîtes contenant les tests d'ovulation et/ou des packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires par rapport au délai indiqué et comme prévu par l'article L.216-3 du Code de la consommation :

- si le délai de livraison constituait pour les Abonnées au moment de la souscription à l'abonnement au Programme CHOIX et/ou de l'achat une condition essentielle résultant des circonstances qui l'entourent ou d'une demande expresse des Abonnées avant la souscription à l'abonnement au Programme CHOIX et/ou de l'achat, elles pourront alors résilier l'abonnement au Programme CHOIX et/ou leur achat ;
- dans les autres cas, les Abonnées pourront enjoindre MyBuBelly de s'exécuter dans un délai supplémentaire raisonnable en adressant leur demande sur support durable et notamment par

email avec accusé de réception et de lecture adressé à l'adresse suivante : contact@mybubelly.com

Si MyBuBelly ne s'est toujours pas exécutée au terme du délai supplémentaire raisonnable accordé par les Abonnées pour livrer les Box et/ou les boîtes contenant les tests d'ovulation et/ou les packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires, les Abonnées auront la possibilité d'informer MyBuBelly (selon les mêmes modalités que celles mises en œuvre pour accorder le délai raisonnable) de leur volonté de résilier la souscription à l'abonnement au Programme CHOIX en cours et/ou l'achat.

La souscription à l'abonnement au Programme MyBuBelly CHOIX et/ou l'achat des boîtes contenant les tests d'ovulation et/ou des packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires seront alors considérés comme résiliés à la réception par MyBuBelly de la lettre ou de l'écrit l'informant de cette résiliation, à moins que MyBuBelly ne se soit exécutée entre temps.

Si les Abonnées reçoivent les Box et/ou les boîtes contenant les tests d'ovulation et/ou les packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires après leur demande d'annulation, elles devront les refuser en mentionnant « *refusé pour annulation délai* ».

Les Abonnées sont expressément informées qu'en cas de refus de la Box et/ou des boîtes contenant les tests d'ovulation et/ou des packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires en raison de l'annulation de la souscription à l'abonnement au Programme CHOIX et/ou de l'achat, celle-ci pourront être retournées sous réserve qu'elles soient en bon état, complètes (l'ensemble des Produits devant être présents et accompagnés de leurs accessoires, notices et non ouverts...) dans leur carton d'origine et correctement protégées.

MyBuBelly procédera alors au remboursement de l'abonnement au Programme CHOIX en cours et/ou de l'achat et des frais de retour le cas échéant, au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la date à laquelle la souscription à l'abonnement au Programme CHOIX et/ou l'achat ont été dénoncés par les Abonnées.

Si le retard de livraison et/ou de mise à disposition est causé par un cas de force majeure au sens de la jurisprudence des tribunaux français, MyBuBelly informera les Abonnées par message électronique que leur demande d'annulation ne peut aboutir.

8.2.4- Conditionnement des Box et des boîtes contenant les tests d'ovulation et/ou des packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires

Les Box et/ou les boîtes contenant les tests d'ovulation et/ou les packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires sont conditionnés de manière à respecter les normes de transport en vigueur et pour assurer leur protection optimale pendant leur livraison. Il est recommandé aux Abonnées de respecter ces mêmes normes lors d'un retour suite à l'annulation de leur abonnement au Programme CHOIX et/ou de l'achat.

8.2.5- Suivi de la livraison des Box et des boîtes contenant les tests d'ovulation et/ou des packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires

Les Abonnées peuvent à tout moment demander à MyBuBelly des informations relatives au suivi de leur commande par email à l'adresse suivante : eve@mybubelly.com.

MyBuBelly adressera alors en retour un email aux Abonnées à l'adresse email renseignée lors de la création de leur Compte contenant le numéro de suivi et l'état de livraison de leur commande.

MyBuBelly rappellera dans l'email aux Abonnées qu'aucun retour n'est possible sauf en cas de non-conformité de la Box et/ou des Produits et/ou des boîtes contenant les tests d'ovulation et/ou des packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires et sous réserve qu'ils soient en bon état, complets (accompagnés de leurs accessoires, notices...) dans leur carton d'origine et correctement protégés.

8.2.6- Vérification des Box et des boîtes contenant les tests d'ovulation et/ou les packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires

Chaque livraison est réputée effectuée dès la mise à disposition de la Box et/ou des boîtes contenant les tests d'ovulation et/ou des packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires auprès des Abonnées, notamment par le transporteur, matérialisée par le système de contrôle utilisé par le transporteur.

Il appartient aux Abonnées de vérifier les expéditions à l'arrivée et de faire toutes réserves et réclamations qui apparaîtraient justifiées, voire de refuser le colis, si celui-ci est susceptible d'avoir été ouvert ou s'il porte des traces manifestes de détérioration.

Lesdites réserves et réclamations doivent être adressées à MyBuBelly par email à l'adresse suivante : contact@mybubelly.com dans les trois (3) jours ouvrables suivant la livraison des Box et/ou des boîtes contenant les tests d'ovulation et/ou les packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires.

Dans cet écrit, les Abonnées devront fournir toute justification quant à la réalité des anomalies constatées.

Si la non-conformité est avérée et que MyBuBelly accepte de reprendre la Box et/ou les boîtes contenant les tests d'ovulation et/ou les packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires, la même Box et/ou la même boîte contenant les tests d'ovulation et/ou les mêmes packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires sera expédiée par MyBuBelly sous réserve de leur disponibilité. A défaut, les Abonnées pourront demander l'annulation de l'abonnement au Programme CHOIX en cours et/ou de l'achat et leur remboursement.

Les Abonnées sont expressément informées qu'en cas de non-conformité de la Box et/ou des Produits et/ou des boîtes contenant les tests d'ovulation et/ou des packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires, ceux-ci pourront être retournés sous réserve qu'ils soient en bon état, complets (accompagnés de leurs accessoires, notices...) dans leur carton d'origine et correctement protégés.

Pour effectuer un retour, les Abonnées doivent envoyer à MYBUBELLY leur demande par écrit à l'adresse suivante : eve@mybubelly.com.

Les modalités de retour sont accessibles dans la rubrique « *Livraisons et retours* » du Site Internet. MyBuBelly supportera les frais associés au retour de la Box et/ou des Produits et/ou des boîtes contenant les tests d'ovulation et/ou les packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires en cas de non-conformité et fournira aux Abonnées une étiquette de retour prépayée.

Il est recommandé aux Abonnées d'effectuer les retours au moyen d'un mode de transport présentant des garanties analogues à celles proposées pour le transport initial.

En cas d'utilisation de l'étiquette de retour prépayée pour un retour ne résultant pas d'une non-conformité et/ou ne résultant pas d'une faute de MyBuBelly, MyBuBelly se réserve le droit de déduire les frais de retour du remboursement. Le montant des frais de retour dépend du mode de transport choisi ainsi que du lieu de livraison. Le cas échéant, MyBuBelly en informera les Abonnées.

8.2.7- Confirmation de la réception des Box

A la réception de chaque Box, les Abonnées devront se rendre sur le Site Internet et/ou l'Application afin de confirmer la réception de leur Box en cliquant sur le bouton « *J'ai reçu ma Box* » ou bien « *J'ai reçu ma nouvelle Box* ».

La confirmation de la réception de chaque Box entrainera l'activation pendant une durée de trente (30) jours des Services du Programme CHOIX de MyBuBelly.

ARTICLE 9 : FACULTE DE RETRACTATION

Conformément à l'article L.221-18 du Code de la consommation, les Abonnées disposent d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours francs commençant à courir à compter de la souscription et du paiement de l'abonnement au Programme CHOIX et/ou de l'achat de la boîte contenant les tests d'ovulation et/ou les packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires, pour annuler leur abonnement au Programme CHOIX et/ou leur achat sans avoir à justifier de motifs, ni à payer de pénalités.

9.1- Le délai de rétractation des Abonnées court à partir du paiement de l'abonnement au Programme CHOIX et/ou du paiement de la boîte contenant les tests d'ovulation et/ou les packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires par les Abonnées.

9.2- Les demandes de rétractation peuvent être formulées par email adressés à MyBuBelly à l'adresse suivante : contact@mybubelly.com ou à partir du formulaire de rétractation téléchargeable dans la rubrique « *Mon compte* » du Site Internet et/ou de l'Application.

MyBuBelly adressera aux les Abonnées un accusé de réception de leur demande de rétractation.

9.3- MyBuBelly procédera, auprès de celui qui en a assuré le paiement, au remboursement de l'abonnement et/ou de l'achat pour lequel le droit de rétractation a été mis en œuvre, au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la date à laquelle elle a été informée par les Abonnées de la volonté de se rétracter.

Le remboursement se fera selon le même mode de paiement que celui retenu par les Abonnées lors de l'abonnement au Programme CHOIX et/ou lors de l'achat sauf accord exprès de celle-ci pour qu'un autre mode de paiement soit utilisé.

9.4- Toutefois, si les Abonnées souhaitent bénéficier des Services du Programme CHOIX à compter de la souscription à l'abonnement au Programme CHOIX et/ou pouvoir accéder au module d'achat de la boîte contenant les tests d'ovulation et/ou les packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires, elles peuvent décider de renoncer à leur droit de rétractation en adressant leur demande par email à l'adresse suivante : contact@mybubelly.com ou en cochant, au moment de la validation de leur abonnement, la case : « *Je renonce à mon droit de rétractation* ».

Au-delà du délai de quatorze (14) jours, tout abonnement au Programme CHOIX est réputé ferme et définitif.

ARTICLE 10 : GARANTIES RELATIVES AUX PRODUITS ET AUX BOX

10.1- MyBuBelly rappelle aux Abonnées qu'elle est garante de la conformité des Box et est donc tenue des défauts de conformité des Box conformément à l'article L.217-4 du Code de la consommation (reproduit en annexe 1) et des vices cachés conformément aux articles 1641 et suivants du Code civil (reproduits en annexe 1).

Toute demande des Abonnées au titre de la conformité des Box peut être adressée à MyBuBelly par email à l'adresse suivante : contact@mybubelly.com

Lorsqu'elle agit sur le fondement de la garantie légale de conformité, MyBuBelly informe les Abonnées :

- Qu'elles bénéficient d'un délai de deux (2) ans pour agir à compter de la délivrance de la Box ;
- Qu'elles peuvent choisir entre le remplacement et la réparation de la Box sous réserve que ce choix n'entraîne pas un coût manifestement disproportionné eu égard à la valeur de la Box et/ou des Produits ou à l'importance du défaut. Si tel est le cas, MyBuBelly pourra alors opter pour la modalité non choisie par les Abonnées ;

- Qu'elles sont dispensées de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité de la Box durant les vingt-quatre (24) mois suivant de la délivrance ;
- Qu'elles peuvent décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code civil. Le cas échéant, elles peuvent choisir entre la résolution de la vente ou une réduction de prix.

Cette garantie légale s'applique indépendamment des garanties contractuelles éventuellement consentie.

10.2- MyBuBelly ne contracte pour les Box et les Produits aucune garantie particulière ou spécifique et ses obligations sont limitées à la livraison des Produits et des Box conformes aux exigences des normes en vigueur applicables en la matière, à l'exclusion de toute mise en œuvre, qui reste l'affaire propre des Abonnées.

Sont notamment exclus des garanties fournies par MyBuBelly:

- toute garantie quant à l'adéquation des Box et/ou des Produits aux besoins des Abonnées et/ou à l'utilisation des Box et/ou des Produits ;
- la défectuosité des Box et/ou Produits et/ou les dommages qui proviendraient d'un manque de surveillance des Box et/ou des Produits et d'une manière générale de toutes manipulations des Box et/ou Produits non conformes aux instructions de MyBuBelly et/ou du Fournisseur et/ou du non-respect des normes applicables ;
- la défectuosité des Box et/ou des Produits qui proviendrait d'une cause étrangère à MyBuBelly ;
- les dommages résultant d'un cas de force majeure, ou résultant de cas fortuits ou imputables à des causes naturelles ;
- l'usage anormal des Box et/ou des Produits ou dans des conditions impropres à leur destination ;
- les dommages résultant d'un stockage et/ou de conditions de conservations non-conformes aux prescriptions de MyBuBelly et/ou du Fournisseur et/ou à la nature des Box et/ou des Produits.

10.3- S'agissant des packs de deux (2) boîtes de compléments alimentaires, MyBuBelly garantit uniquement qu'ils sont conformes à la réglementation française.

ARTICLE 11 : RESPONSABILITE

Les Box et les Produits sont conformes à la législation française en vigueur et aux normes applicables en Union Européenne.

MyBuBelly ne pourra donc être responsable du non-respect des dispositions réglementaires et législatives en vigueur dans le pays où les Box et/ou les Produits sont livrés et/ou utilisés, en dehors de l'Union Européenne.

Les Abonnées sont expressément informées que MyBuBelly n'est pas le fabricant des Box et/ou des Produits, au sens de la loi n°98-389 du 19 mai 1998 relative à la responsabilité des produits défectueux. Aussi, en cas de dommages causés à une personne ou à un bien par un défaut de la Box et/ou d'un Produit, seule la responsabilité du Fournisseur pourra être recherchée par les Abonnées.

Compte tenu de la nature des Box et des Produits, les Abonnées s'engagent à respecter strictement les conditions d'utilisation telles qu'elles figurent dans les documents (notice d'utilisation notamment) fournis par MyBuBelly et/ou le Fournisseur.

Les Abonnées sont seules responsables de l'usage des Box et/ou Produits fournis et de leur adéquation à leur destination. En conséquence, MyBuBelly ne peut en aucun cas et en aucune manière être tenue responsable des dommages de toute nature qui pourraient résulter d'une mauvaise utilisation des Box et/ou des Produits.

La responsabilité de MyBuBelly sera, en tout état de cause, limitée au montant de l'abonnement au Programme CHOIX et/ou au prix des Produits en cas d'achat séparé et ne pourrait être mise en cause pour de simples erreurs ou omissions qui auraient pu subsister malgré toutes les précautions prises dans la présentation des Box et/ou des Produits.

ARTICLE 12 : DUREE DE L'ABONNEMENT AU PROGRAMME CHOIX/ SUSPENSION DES SERVICES DU PROGRAMME CHOIX

MyBuBelly rappelle qu'il est recommandé d'utiliser les Services du Programme CHOIX pendant une durée d'au moins trois (3) mois.

12.1- Durée de l'abonnement au Programme CHOIX

L'abonnement au Programme CHOIX proposé par MyBuBelly est conclu pour une durée indéterminée payable de trente (30) jours en trente (30) jours. Faute de paiement, l'accès aux Services du Programme CHOIX sera suspendu.

A ce titre, MyBuBelly enverra aux Abonnées chaque mois, un email automatique et/ou un sms leur rappelant la nécessité de procéder au paiement pour le maintien de l'abonnement au Programme CHOIX.

Le maintien de l'abonnement au Programme CHOIX peut être effectué à tout moment et à l'avance directement sur le Site Internet et/ou l'Application via le Compte des Abonnées en cliquant sur le bouton « *Je commande ma prochaine Box !* », soit par email adressé à l'adresse suivante : contact@mybubelly.com.

L'abonnement au Programme CHOIX prendra totalement fin lors de la naissance de l'enfant obtenu grâce au Programme CHOIX. Les Abonnées auront cependant la possibilité de souscrire un nouvel abonnement au Programme CHOIX dans le cas de la conception d'un nouvel enfant à partir du Programme CHOIX.

12.2- Suspension de l'abonnement au Programme CHOIX

Les Abonnées sont informées que si elles cliquent sur le bouton « *Oups je suis enceinte* » ou sur le bouton « *Je suis enceinte* », certains Services du Programme CHOIX et notamment les fonctionnalités de suivi (envoi d'emails et/ou de sms automatiques, accès au chat online et au forum) s'arrêteront.

En outre, les Abonnées peuvent suspendre leur abonnement au Programme CHOIX à tout moment et quelle qu'en soit la raison.

En cas de suspension, MyBuBelly enverra aux Abonnées, un email automatique et/ou un sms leur indiquant qu'elles n'ont plus accès aux Services du Programme CHOIX tout en leur rappelant la faculté de poursuivre leur abonnement au Programme CHOIX aux mêmes conditions tarifaires notamment en cliquant sur le bouton « *Commander votre Box* ».

Cependant, les Abonnées ayant suspendu leur abonnement au Programme CHOIX pendant une durée de plus de trente (30) jours, pourront reprendre leur abonnement au Programme CHOIX au stade où il était au moment de la suspension aux mêmes conditions tarifaires. Néanmoins, elles devront obligatoirement repasser à la première phase du programme si elles se trouvaient pendant la seconde phase au moment de la suspension de leur abonnement au Programme CHOIX.

Enfin et dans l'éventualité où les Abonnées tomberaient enceinte alors qu'elles ont procédé à la poursuite de leur abonnement au Programme CHOIX, celles-ci sont expressément informées qu'aucun retour ne sera accepté ni aucun remboursement effectué par MyBuBelly.

12.3- Cas exceptionnels

Les Abonnées qui auraient subi une fausse-couche et/ou une interruption volontaire ou involontaire de grossesse pour quelque motif que ce soit et qui auraient résilié et/ou suspendu leur abonnement au Programme CHOIX, bénéficieront exceptionnellement d'un nouvel abonnement au Programme CHOIX aux mêmes conditions tarifaires que s'il s'agissait d'une poursuite mensuelle du précédent abonnement au Programme CHOIX.

ARTICLE 13 : DESACTIVATION DU COMPTE

13.1- Le Compte des Abonnées reste actif tant :

- qu'elles sont inscrites sur le Site Internet et/ou l'Application ;
- qu'elles sont abonnées ;
- qu'elles paient l'abonnement au Programme CHOIX.

Dès que les Abonnées ne paient plus l'abonnement au Programme CHOIX et/ou lorsque les Abonnées n'ont pas poursuivi leur abonnement, l'accès au Compte est désactivé.

Par ailleurs, les Abonnées peuvent choisir de désactiver leur Compte lorsqu'elles tombent enceinte.

Néanmoins, les Abonnées auront la possibilité de reprendre leur abonnement au Programme CHOIX au stade où il était au moment de la désactivation du Compte et auront la possibilité de réactiver leur Compte dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de désactivation, en renouvelant la poursuite de leur abonnement au Programme CHOIX.

Si la réactivation du Compte intervient après un délai de trente (30) jours, le Compte pourra également être réactivé et les Abonnées reprendront leur abonnement au Programme CHOIX au stade où il était au moment de la désactivation du Compte. Néanmoins, MyBuBelly informe les Abonnées qu'elles devront obligatoirement repasser à la première phase du programme si elles se trouvaient pendant la seconde phase au moment de la désactivation de leur Compte.

13.2- Les Abonnées conservent la possibilité d'interrompre, sans motif, à tout moment leur Compte sur le Site Internet et/ou l'Application.

Pour cela, les Abonnées doivent envoyer un message par email à l'adresse suivante : contact@mybubelly.com en demandant la désactivation de leur Compte. Une copie de leur pièce d'identité pourra être demandée afin d'éviter tout risque d'usurpation d'identité.

13.3- La désinscription et/ou la suppression d'un Compte n'empêche pas les Abonnées de se réinscrire et de créer à nouveau un Compte.

13.4- De son côté, MyBuBelly se réserve le droit de suspendre ou de bloquer momentanément, sans préavis et sans que des dommages et intérêts puissent être réclamés, tout accès au Site Internet et/ou à l'Application et/ou aux Services du Programme CHOIX aux Abonnées ou, en fonction de la gravité des actes, de supprimer le Compte des Abonnées sans que des dommages et intérêts puissent être réclamés, dans les hypothèses suivantes :

- en cas de non-respect par les Abonnées de l'un des termes des Conditions Générales d'Utilisation du Programme CHOIX ;
- en cas de non-respect ou de manquement par les Abonnées des obligations découlant de l'acceptation des Conditions Générales d'Utilisation du Programme CHOIX ;
- en cas de non-respect des prérequis définis à l'article 5 des Conditions Générales d'Utilisation du Programme CHOIX ;

- en cas d'incidents de paiement du prix de l'abonnement au Programme CHOIX ;
- en cas de délivrance d'informations erronées à la création du Compte des Abonnées ;
- en cas d'actes susceptibles de nuire aux intérêts de MyBuBelly ;
- si MyBuBelly en est contrainte par la loi ou un règlement.

ARTICLE 14 : ACCES ET DISPONIBILITE DU SITE INTERNET ET DE L'APPLICATION

Le Site Internet et l'Application sont accessibles sept (7) jours sur sept (7) et vingt-quatre (24) heures sur vingt-quatre (24).

Cependant, en raison de la nature de l'internet, MyBuBelly ne garantit pas un fonctionnement et un accès au Site Internet et/ou à l'Application, 7 (sept) jours sur 7 (sept) et vingt-quatre (24) heures sur vingt-quatre (24).

MyBuBelly se réserve le droit d'interrompre l'exploitation du Site Internet et/ou de l'Application à tout moment, avec ou sans notification, notamment dans le but d'assurer la maintenance corrective et évolutive du Site Internet et/ou de l'Application, ou pour en faire évoluer le contenu ou la présentation et/ou pour tout autre motif légitime. Dans la mesure du possible, MyBuBelly informera les Abonnées préalablement à une opération de maintenance corrective ou évolutive.

En outre, les Abonnées reconnaissent que le Site Internet et/ou l'Application peuvent être interrompus pour des raisons indépendantes du contrôle de MyBuBelly et que MyBuBelly ne peut donc garantir un accès continu au Site Internet et/ou à l'Application.

En tout état de cause, MyBuBelly ne saurait en aucun cas être tenue responsable de toute interruption et/ou dysfonctionnement du Site Internet et/ou de l'Application, quelle qu'en soit la cause.

Les Abonnées sont invitées à informer MyBuBelly de tout problème technique qu'elles rencontrent au cours de leur navigation et/ou de l'utilisation du Site Internet et/ou de l'Application en écrivant à l'adresse suivante et en décrivant le problème rencontré : contact@mybubelly.com.

ARTICLE 15 : DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés dite loi « informatique et libertés » et au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, les Abonnées sont informées que MyBuBelly procède à un traitement automatisé de leurs données à caractère personnel aux fins d'utilisation des Services du Programme CHOIX, du traitement et de la gestion des relations commerciales et de la souscription à l'abonnement aux Services du Programme CHOIX.

Ces données peuvent être transmises aux filiales et/ou aux sociétés contrôlées par MyBuBelly ainsi qu'à ses sous-traitants qui contribuent à la gestion, l'exécution, au traitement et au paiement des commandes.

Chaque Abonnée dispose des droits d'accès, de modification, de rectification, de limitation, de portabilité et de suppression des données la concernant, ainsi qu'un droit d'opposition. A cet effet, il convient de s'adresser par email à l'adresse suivante : contact@mybubelly.com.

Il est rappelé que s'agissant des rectifications et mises à jour des données relatives à leur Compte, les Abonnées procèdent directement aux modifications et suppressions nécessaires sur leur propre Compte.

Les données à caractère personnel collectées sont hébergées de manière sécurisée, par un prestataire d'hébergement agréé par le ministère de la santé, conformément aux dispositions de l'article L.1111-8 du Code de la santé publique, à savoir : OVH.

Pour plus de précisions, les Abonnées sont invitées à consulter le lien « *Politique de confidentialité* » disponible sur le Site Internet et/ou l'Application.

ARTICLE 16 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

16.1- Certains éléments (notamment rédactionnels, illustrations, études, et vidéos) figurant sur le Site Internet et l'Application sont protégés par les lois relatives à la propriété intellectuelle et en particulier le droit d'auteur et sont la propriété exclusive de MyBuBelly.

De même, les marques, logos, graphiques et animations, contenus sur le Site Internet et l'Application sont la propriété intellectuelle exclusive de MyBuBelly.

16.2- MyBuBelly accorde, à titre personnel, aux Abonnées, le droit non exclusif et non cessible, à titre gratuit, d'utiliser le Site Internet, l'Application et tout logiciel associé, étant précisé qu'il leur est interdit – directement ou indirectement – de copier, modifier, créer une œuvre dérivée, inverser la conception ou l'assemblage ou de toute autre manière tenter d'obtenir le code source (à l'exception des cas prévus par la loi), vendre, attribuer, sous-licencier ou transférer de quelque manière que ce soit tout droit afférent au Site Internet, à l'Application ou aux logiciels associés.

Les Abonnées s'engagent à ne modifier en aucune manière le Site Internet, l'Application ou les logiciels y afférents et/ou à ne pas utiliser de versions modifiées de ceux-ci et notamment (sans que cette énumération soit limitative) en vue d'obtenir un accès non autorisé au Site Internet et/ou à l'Application. En particulier, les Abonnées acceptent de ne pas accéder aux Services du Programme CHOIX et/ou des Box par un autre moyen que le Site Internet ou l'Application.

Les Abonnées sont informées et reconnaissent que le Site Internet, l'Application et tout logiciel utilisé en relation peuvent contenir des informations confidentielles ou protégées par le droit de propriété intellectuelle en vigueur ou toute autre loi. Les Abonnées s'engagent à ne pas modifier, louer, emprunter, vendre, distribuer ce contenu ou créer des œuvres dérivées incorporant tout ou partie de ce contenu, à moins d'avoir au préalable reçu l'autorisation expresse de MyBuBelly.

Le Site Internet et l'Application contiennent des textes, images, qui sont la propriété exclusive de MyBuBelly (ci-après « **Eléments de Propriété Intellectuelle** »). Les Eléments de Propriété Intellectuelle sont mis à disposition des Abonnées, à titre gracieux, pour la seule utilisation du Site Internet et de l'Application et dans le cadre d'une utilisation normale de leurs fonctionnalités.

La présente autorisation d'utilisation des Eléments de Propriété Intellectuelle est faite à titre personnel, non-exclusif et non cessible. MyBuBelly peut révoquer à tout moment la présente autorisation d'utilisation des Eléments de Propriété Intellectuelle.

Il est interdit aux Abonnées – directement ou indirectement – de copier, modifier, créer une œuvre dérivée, inverser la conception ou l'assemblage ou de toute autre manière tenter de trouver le code source (à l'exception des cas prévus par la loi), vendre, attribuer, sous-licencier ou transférer de quelque manière que ce soit tout droit afférent aux Eléments de Propriété Intellectuelle. Les Abonnées s'engagent à ne modifier en aucune manière les Eléments de Propriété Intellectuelle.

En cas d'utilisation non-conforme ou abusive des Eléments de Propriété Intellectuelle, MyBuBelly se réserve toute voie de droit pour faire cesser l'atteinte à ses droits de propriété intellectuelle et de désinscrire et/ou désactiver les Comptes des Abonnées dans les conditions de l'article 14 des Conditions Générales d'Abonnement au Programme CHOIX.

ARTICLE 17 : PREUVES

Les fichiers, données et messages enregistrés dans les systèmes informatiques de MyBuBelly seront admis comme preuve des actes et faits intervenus entre MyBuBelly et les Abonnées.

La conservation des registres sera présumée, sauf preuve contraire, avoir eu lieu dans des conditions raisonnables de sécurité si les messages, données et autres documents sont enregistrés systématiquement sur un support fiable et durable.

ARTICLE 18 : LOI APPLICABLE – LITIGES

Les Conditions Générales du Programme CHOIX ainsi que les contrats d'abonnement aux Services du Programme CHOIX conclus via le Site Internet sont soumises à la loi française.

Pour toute difficulté et/ou question sur l'abonnement au Programme CHOIX, les Abonnées sont invitées à contacter le service client afin de tenter de trouver une solution amiable par email à l'adresse suivante : contact@mybubelly.com.

Conformément aux dispositions de l'article L.211-3 du code de la consommation, les Abonnées sont informées que tout différent qui viendrait à se produire avec MyBuBelly à propos de la validité, de l'interprétation, de l'exécution ou de l'inexécution, de l'interruption ou de la résiliation des droits et obligations des Conditions Générales d'Abonnement au Programme CHOIX et/ou du contrat d'abonnement au Programme CHOIX, pourra, après démarche préalable écrite de l'Abonnée auprès de MyBuBelly et dont le règlement n'aurait pas abouti, être soumis à la médiation de la consommation.

Les parties restent toutefois libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation de la consommation. En outre, la solution éventuellement proposée par le médiateur de la consommation ne s'imposera pas aux Parties qui peuvent y renoncer.

Il est proposé de recourir au médiateur suivant : **Médiateur de la Fédération e-commerce et de la vente à distance (FEVAD)** (60, rue La Boétie - 75008 Paris ; <http://www.fevad.com/>).

ANNEXES / DISPOSITIONS LEGALES

DROIT DE RETRACTATION

- Article L.221-18 du Code de la consommation

« Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 221-23 à L. 221-25.

Le délai mentionné au premier alinéa court à compter du jour :

1° De la conclusion du contrat, pour les contrats de prestation de services et ceux mentionnés à l'article L. 221-4 ;
2° De la réception du bien par le consommateur ou un tiers, autre que le transporteur, désigné par lui, pour les contrats de vente de biens. Pour les contrats conclus hors établissement, le consommateur peut exercer son droit de rétractation à compter de la conclusion du contrat.

Dans le cas d'une commande portant sur plusieurs biens livrés séparément ou dans le cas d'une commande d'un bien composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée sur une période définie, le délai court à compter de la réception du dernier bien ou lot ou de la dernière pièce.

Pour les contrats prévoyant la livraison régulière de biens pendant une période définie, le délai court à compter de la réception du premier bien ».

- Article L.242-3 du Code de la consommation

« Est nulle toute clause par laquelle le consommateur abandonne son droit de rétractation défini à l'article L. 221-18 ».

- Article L.221-28 du Code de la consommation

« Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats :

1° De fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation ;

2° De fourniture de biens ou de services dont le prix dépend de fluctuations sur le marché financier échappant au contrôle du professionnel et susceptibles de se produire pendant le délai de rétractation ;

3° De fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ;

4° De fourniture de biens susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement ;

5° De fourniture de biens qui ont été descellés par le consommateur après la livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé ;

6° De fourniture de biens qui, après avoir été livrés et de par leur nature, sont mélangés de manière indissociable avec d'autres articles ;

7° De fourniture de boissons alcoolisées dont la livraison est différée au-delà de trente jours et dont la valeur convenue à la conclusion du contrat dépend de fluctuations sur le marché échappant au contrôle du professionnel ;

8° De travaux d'entretien ou de réparation à réaliser en urgence au domicile du consommateur et expressément sollicités par lui, dans la limite des pièces de rechange et travaux strictement nécessaires pour répondre à l'urgence ;

9° De fourniture d'enregistrements audio ou vidéo ou de logiciels informatiques lorsqu'ils ont été descellés par le consommateur après la livraison ;

10° De fourniture d'un journal, d'un périodique ou d'un magazine, sauf pour les contrats d'abonnement à ces publications ;

11° Conclus lors d'une enchère publique ;

12° De prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée ;

13° De fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation ».

GARANTIE LEGALE DE CONFORMITE

- Article L.217-4 du Code de la consommation

« Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité ».

- Article L.217-5 Code de la consommation

« Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté ».

- Article L.217-12 du Code de la consommation

« L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

- Article L.217-16 du Code de la Consommation

« Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir.

Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention ».

GARANTIE DES VICES CACHES

- Article 1641 du Code civil

« Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus ».

- Article 1648 alinéa 1er Code civil

« L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice ».

Version du 20 mai 2020

©MYBUBELLY SAS